

Spécification ARS 0577-01

Code : 59111

Date : 22 juillet 2003

I Ouverture du boîtier (figure 1)

.Vérifier que le bouton quart de tour est sur la position ouverte "O", sinon le mettre sur cette position en utilisant la clé carrée code : 56442

.Sur la face arrière du boîtier, en partie basse centrale, introduire un tournevis, entre le capot et le socle, suivant la flèche et , faire levier avec le mouvement B permettant de déclipser les 2 pièces.

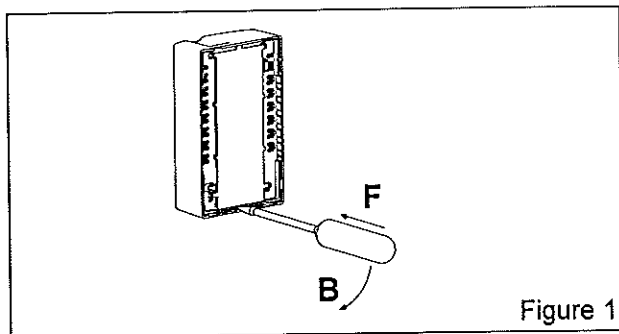


Figure 1

II Implantation

Montage mural et en gaine technique (Figure 2)

- se fixe verticalement sur un mur par 2 ou 4 vis tête fraisée \varnothing 3.5mm selon la nature du support. Les trous oblongs croisés permettent un réglage.
- avant câblage, utiliser le socle comme gabarit pour marquer au mur les trous de fixation choisis.

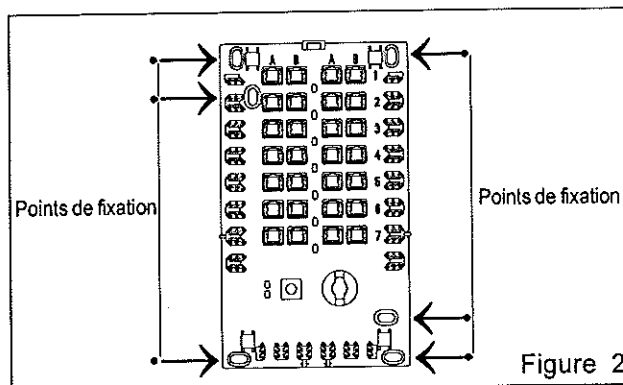


Figure 2

III Principe de connexion (Figure 3)

La connexion de type auto-dénudante s'effectue par poussoir (identique à TSRP 224P).

- présenter une paire de fil sans la détorsader devant les poussoirs.
- tirer le premier poussoir vers soi, soit à la main, soit avec le peigne (voir chapitre 4.4).
- présenter le fil sous le poussoir, le glisser vers l'arrière dans la pointe du vé de guidage. Le fil entre alors dans l'orifice traversant du poussoir en le poussant vers le haut.
- vérifier sa présence dans l'oeilleton.
- appuyer sur le poussoir avec le pouce. Pendant cette opération, maintenir et accompagner le fil afin qu'il ne puisse se libérer de l'orifice. S'assurer de la connexion par la présence du fil dans l'oeilleton.
- après connexion d'une paire, introduire les fils entre les rangées de poussoirs, en utilisant le peigne de rangement.

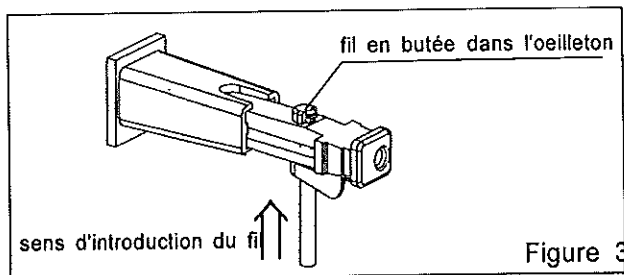


Figure 3

Il est nécessaire de laisser une surlongueur pour une réintervention éventuelle. (5 cm minimum).

IV Câblage

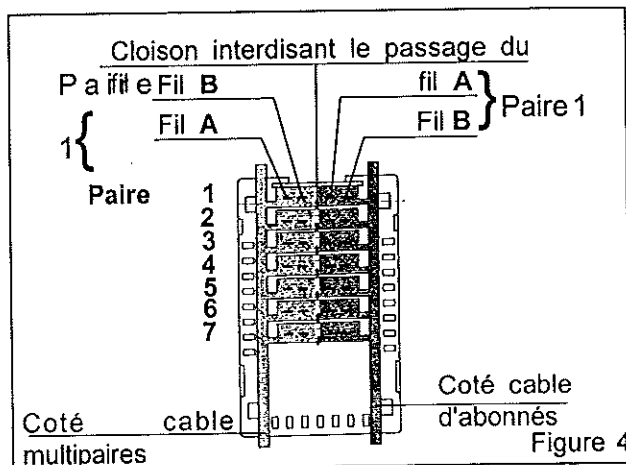
4.1 Principe de câblage (Figure 4)

- la continuité entre la paire entrante et la paire sortante s'effectue sur une même rangée.
- le repérage est gravé sur le socle :

paire 1 rangée haute
paire 7 rangée basse

Chaque ligne est divisée en 2 groupes de 2 cheminées repérées chacune par A et B.

NOTA : Cette réglette est symétrique.



Nexans Interface

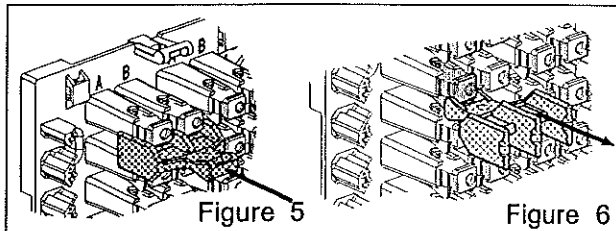


Figure 5

Figure 6

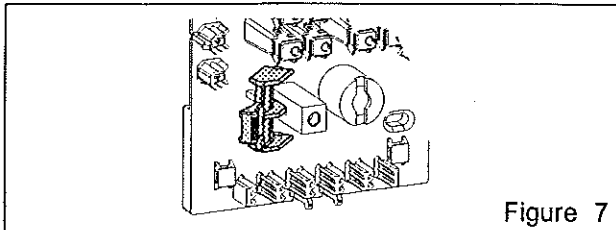


Figure 7

4.2 Utilisation du peigne

Le peigne permet de ranger correctement les fils de câblage entre les cheminées.

- Glisser le peigne entre les cheminées, puis le pousser en butée. (Figure 5)

La poignée du peigne permet la traction sur les poussoirs afin de faciliter leur manipulation après câblage. (Figure 6)

Stockage du peigne

Un emplacement est prévu sur le socle du boîtier pour déposer le peigne. (Figure 7)

- Incliner à 45° le peigne et introduire la patte centrale dans la fente de la cheminée, puis pousser jusqu'à l'encliquetage.

4.3 Câblage côté câble multipaires (Figure 8-9-10)

Le point de distribution permet de raccorder 7 paires, d'un câble multipaires de 7 à 28 paires.

Le câble multipaires chemine :

- verticalement à droite ou à gauche
- horizontalement en partie basse.

Dégainer le câble sur une longueur L (voir tableau sous croquis), afin de conserver une surlongueur de 5 cm après connexion.

Brider le câble avec les colliers plastique au niveau des passages de câbles.

Extraire les 7 paires à raccorder.

• Câble vertical (Figure 8 - 9)

- partager les paires restantes en 2 groupes similaires.
- les surlongueurs de chaque groupe seront stockées verticalement en effectuant une boucle sur la demi-hauteur de la réglette (voir figure 8)

• Câble horizontal (Figure 10)

- les surlongueurs des paires restantes seront stockées horizontalement en effectuant une boucle sur la largeur de la réglette.

Raccorder la paire 1 sur le rang 1 et ranger la surlongueur latéralement. Pour la paire suivante réduire la surlongueur d'un pas, et ainsi de suite pour les paires suivantes.

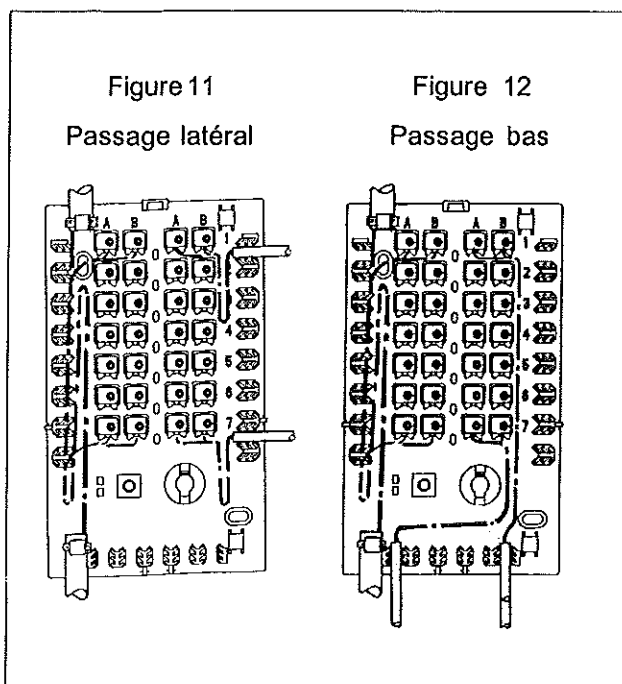
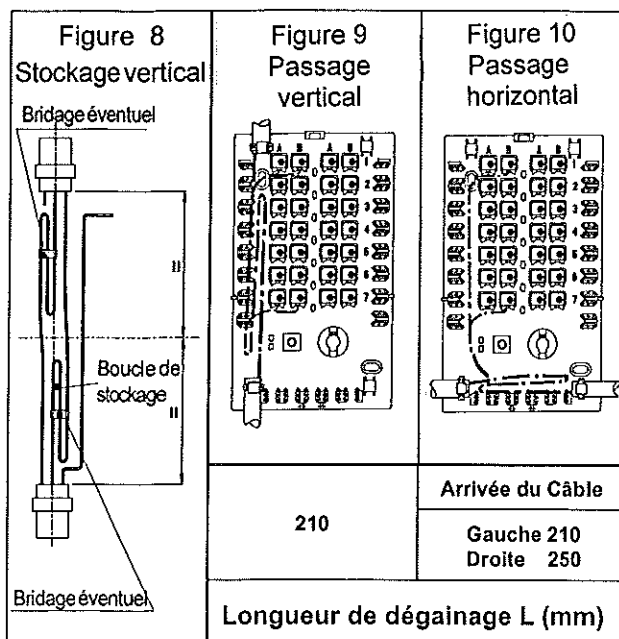
Positionner le drain de masse, sans le couper
Voir figure 12 bis

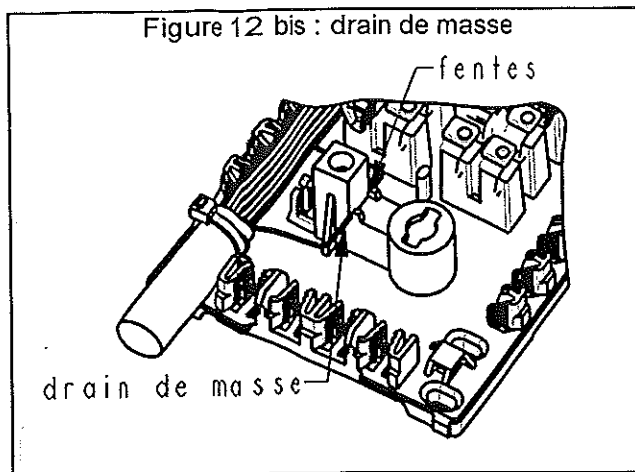
4.4 Câblage côté abonné (Figure 11 - 12)

Le passage des câbles s'effectue soit par le bas, soit par le côté du boîtier.
La paire est raccordée côté opposé du câble multipaires.

• coupe et dégainage du câble

La longueur de dégainage est égale à la distance entre la limite intérieure des harpons et le poussoir choisi, majorée de 5 cm pour réintervention.



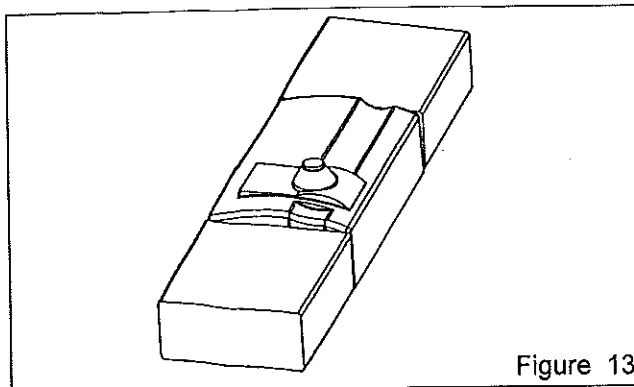


Positionner le drain de masse, sans le couper et, l'introduire dans les deux fentes sur le côté droit de la plus haute cheminée.

• **installation des câbles**

Positionner le câble à 5 mm des harpons et l'insérer à force, raccorder la paire 1 sur le rang 1 et ranger la surlongueur latéralement. La ou les paires restantes seront stockées enroulées en tire-bouchon.

En passage latéral : 1 câble par ouverture
En passage bas : 2 câbles par ouverture



Cas particulier : montage en goulotte

A- Réseaux téléphoniques seuls

I - Implantation (Figure 13)

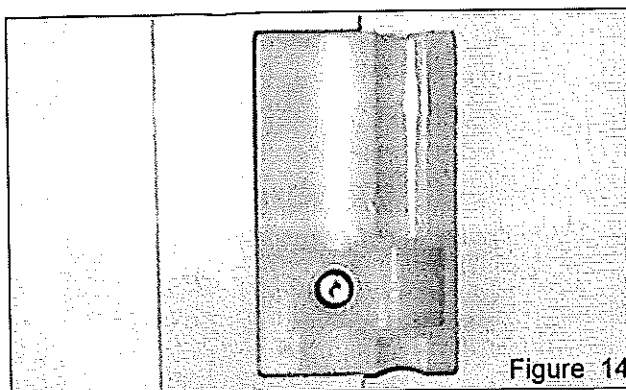
- s'implante avec le couvercle en extrémité ou entre 2 tronçons de goulotte 90x40.

II- Câblage côté multipaires

- se reporter au paragraphe 4.3 Figure 8 et 9.

III- Câblage côté abonné

- se reporter au paragraphe 4.4 Figure 12.



B- Réseaux téléphoniques + vidéo

I - Implantation (Figure 14)

- s'implante dans la moitié droite ou gauche de la goulotte 90x40.

- l'axe du boîtier sera aligné avec le bord vertical de la goulotte.

- découper aux dimensions du boîtier le bord vertical droit ou gauche et le couvercle de la goulotte.

II- Câblage côté multipaires

- se reporter au paragraphe 4.3 Figure 8 et 9.

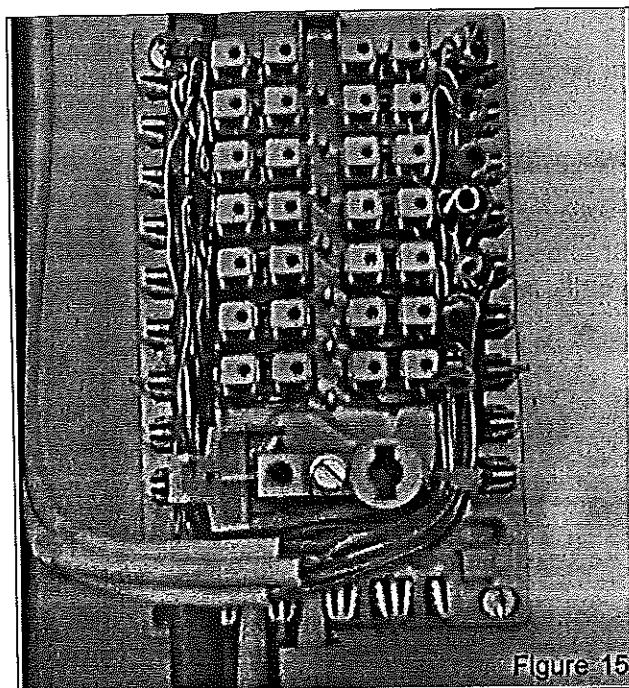
III- Câblage côté abonné (Figure 15)

- se reporter au paragraphe 4.4.

• **installation des câbles**

Pour les 4 premières paires (ligne 1 à 4) sortir les câbles entre les harpons verticaux débouchant à l'intérieur de la goulotte, 2 câbles par ouverture.

Pour les 3 paires restantes (ligne 5 à 7) sortir les câbles horizontalement en passant au dessus du câble multipaires, au droit de la découpe du passage horizontal du capot.



V Capot (Figure 16)

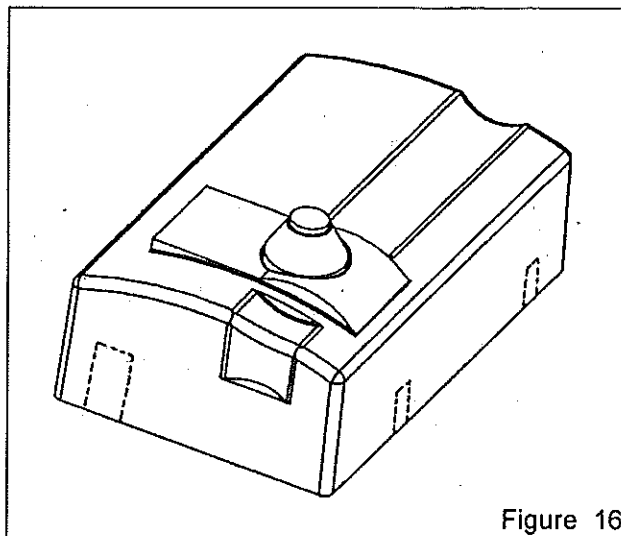


Figure 16

Oter avec une pince coupante, les entrées prédécoupées en correspondance avec les câbles installés.

Le capot est sécurisable en chantier avec les serrures Morel ou Transvis des modèles 76/42.

Démonter le verrou 1/4 de tour, et le remplacer par la serrure sécurisée Morel ou Transvis en respectant les instructions des notices, fournies avec ces serrures.

Remettre le capot en place puis, verrouiller par le bouton quart de tour ou le dispositif de sécurité.

Le capot 2° génération est compatible avec le socle 1° génération en supprimant la vis de maintien du drain de câble (vis de masse)

Les capots 1° génération (sécurisé Transvis et Morel) sont compatibles avec le socle de 2° génération

VI Exploitation et mesures (Figure 17)

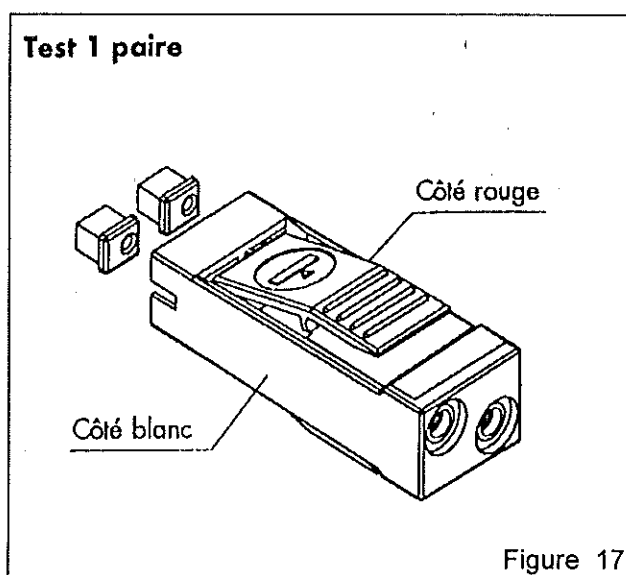


Figure 17

La fiche de test (identique à la TSRP) se monte sur les poussoirs et assure la reprise du potentiel de chaque contact. Elle est utilisée pour effectuer les tests nécessaires en exploitation.

- Déconnecter les fils à l'opposé du câble à tester, le test s'effectuant sur la paire connectée.
- Orienter la fiche en respectant les couleurs. La face blanche coté gauche de la paire.
- Enfoncer la fiche sur la paire de poussoirs à tester jusqu'au cliquetis.
- Raccorder la fiche sur l'appareil de mesure avec des cordons munis de fiches bananes Ø 4 mm.

VII Repérage

Pour faciliter le repérage des lignes, utiliser les plots (identique à TSRP).

	Code ALCI	N7
- Jaune MIC + HDSL	92613	818 986 E
- Bleu L. Louée	92612	828 861 B
- Rouge Multiplexeur > 120VCC (PCM11)	89143	123 970 X

Nexans

Siège Social et Usine, 25 avenue Jean Jaurès - BP 11, F-08330 Vrigne-aux-Bois
 Tél. : 03.24.52.61.61 Fax : 03.24.52.61.66 Télex : 840005F
 Division Commerciale, 35 rue Jean Jaurès - BP 20, 95871 BEZONS (cedex)
 Tél. : 01.39.96.56.56 Fax : 01.39.96.56.53